CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E196779** **VALABLE JUSQU'AU** **04/10/2027**

ÉDITÉ LE 27/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/04/2022

Forme juridique : SAS

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM ROMANS 913 187 423

Siret : 913 187 423 00011

Code NACE : 1623Z

Numéro caisse de congés payés : 8808668

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320.220083

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 320.220083

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : LOUKTA

20 RUE DE L'ALLEE
26400 AOUSTE-SUR-SYE

Téléphone : 04 82 32 94 82 **Fax :**

Portable : 07 56 27 95 25

Responsabilité légale :
BONNET NICOLAS FRANCK DIRECTEUR GÉNÉRAL / LEONARD JOSEPH DIRECTEUR GÉNÉRAL / PASQUIER MATTHIEU PIERRE OLIVIER DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : contact@loukta.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 675 329 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	8	03/06/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/07/2026 10:55

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E196779** **VALABLE JUSQU'AU** **04/10/2027**

ÉDITÉ LE **27/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/04/2022
Forme juridique : SAS

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **913 187 423** **00011**
Code NACE : 1623Z
Numéro caisse de congés payés : 8808668

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320.220083

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 320.220083

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : **LOUKTA**

20 RUE DE L'ALLEE
26400 AOUSTE-SUR-SYE

Téléphone : 04 82 32 94 82 **Fax :**
Portable : 07 56 27 95 25

Site Internet :
E-mail : contact@loukta.fr

Responsabilité légale :
BONNET NICOLAS FRANCK DIRECTEUR GÉNÉRAL / LEONARD JOSEPH DIRECTEUR GÉNÉRAL / PASQUIER MATTHIEU PIERRE OLIVIER DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	03/06/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	05/10/2022
o Fenêtres de toit	05/10/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	05/10/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	05/10/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	05/10/2022
o Isolation des combles perdus	05/10/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/07/2026 10:55

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.